

Ce petit condensé pour comprendre le contexte de la création de l'école privée de Freinet. Ce sera à Vence (Alpes-Maritimes) en 1935. Elle est rachetée en 1991 par l'Etat sur l'ordre de Lionel Jospin, elle devient ainsi école publique. Pour approfondir, il faut cliquer sur les liens.

La tempête qui secoue Freinet en 1932, n'est pas le fruit du hasard. Elle provient à la fois de tensions locales accumulées et du développement national et international de la pédagogie et du militantisme des enseignants du mouvement de l'Imprimerie à l'Ecole.

Le point de départ de ce qu'on a appelé « L'affaire Freinet est ce texte d'enfant paru dans le livre de vie de la classe de Freinet :

« J'ai rêvé que toute la classe s'était révoltée contre le Maire de Saint-Paul qui ne voulait pas nous donner les fournitures gratuites. M. Freinet était devant. Il dit à M. le Maire :

- Si vous ne voulez pas nous payer les livres, on vous tue.

- Non.

- Sautez-lui dessus, dit M. Freinet.

Je m'élançais. Les autres ont peur. M. le Maire sort son couteau et m'en donne un coup sur la cuisse. De rage, je prends mon couteau et je le tue.

M. Freinet a été le Maire et moi je suis allé à l'hôpital. A ma sortie, on m'a donné mille francs ».

Article récapitulatif dans *L'Éducateur Prolétarien* :

<http://www.icem-pedagogie-freinet.org/node/24135>

Quelques extraits de Freinet pour comprendre l'ouverture de l'école Freinet.

Novembre 1933

« Nommé régulièrement à Bar-sur-Loup, je suis allé y faire classe le 29 juillet, afin de m'y faire installer officiellement. Mais je n'avais nullement l'intention de m'y rendre en octobre parce que notre vie familiale et coopérative aurait été impossible.

« De plus, la nomination à Bar-sur-Loup est pour moi une véritable rétrogradation, donc, quoi qu'en dise le ministre, une peine disciplinaire nouvelle. »

Décembre 1934

« Au cours de mon affaire à Saint-Paul, nos ennemis affirmaient hypocritement qu'ils ne demandaient qu'une chose : mon départ de Saint-Paul. J'ai quitté Saint-Paul, je ne bolchevisse plus la jeu-nesse puisque je suis en congé. Cela ne suffit pas, et cela montre la vérité de ce que j'affirme d'autre part que l'atta-que contre l'Imprimerie à l'Ecole, là où elle se produit, n'est qu'une manœuvre hypocrite masquant mal des desseins d'une autre ampleur réactionnaire. »

Avril 1935

« J'ai dû quitter Saint-Paul pour m'exiler dans un poste où je ne pouvais mener de front le travail scolaire et les nécessaires besognes coopératives. Je savais - nous avons des exemples sous les yeux - que je ne devais m'attendre à aucune mesure de clémence et que cet exil durerait des années. J'aurais pu alors, comme tant d'autres, rentrer dans ma coquille, solliciter quelque poste double tranquille, loin des villes, loin des trains, loin de l'action militante. Freinet aurait continué son travail dans une école publique, mais la Coopérative - du moins son rayon Imprimerie à l'Ecole aurait sans doute sombré au milieu des difficultés qui ont marqué les deux années écoulées, l'expérience de l'Imprimerie à l'Ecole aurait arrêté là son évolution. Car il ne faut pas sous-estimer l'importance, dans le développement de notre technique, de l'organisation coopérative qui fournit dans de bonnes conditions un matériel introuvable ailleurs, qui coordonne les activités et réalise les outils indispensables à l'œuvre nouvelle.

Placé devant ce dilemme, j'ai délibérément abandonné ma classe, consacrant à notre Coopérative, depuis deux ans, tous les loisirs que me laisse un état de santé affecté par ma blessure de guerre. Nous avons si bien paré le coup qui, avec la crise, a menacé l'an dernier tant d'entreprises, notre Coopérative a continué à prospérer dans de si bonnes conditions, notre technique s'est tellement répandue, précisée et renforcée que nous sommes sûrs maintenant d'avoir opté pour la seule solution susceptible d'assurer le développement et le succès croissant de notre action pédagogique. Il nous faut maintenant choisir définitivement et orienter de façon décisive notre activité. Dans quelques mois, ayant épuisé tous les congés réguliers, il me faudra ou reprendre la classe dans des conditions nuisibles à ma santé, nuisibles à notre action pédagogique, mortelles pour notre idéal - ou me mettre à la retraite proportionnelle pour continuer mon action pédagogique à côté de l'école publique, selon les seules modalités que me permettent la loi et les nécessités sociales actuelles. Notre choix est fait depuis longtemps, et nous avons, dans des conditions dont nous ne dirons pas ici les dramatiques difficultés, préparé l'ouverture de notre école nouvelle. Nous espérons maintenant que nos camarades sauront répondre comme il convient aux colporteurs de faux-bruits qui ne manqueront pas d'insinuer que je déserte à mon tour. Après avoir assis, dans l'école publique, de façon sûre et définitive, un mouvement pédagogique qui doit sa vitalité moins au dévouement de son initiateur qu'à l'enthousiasme coopératif de ses centaines d'adhérents, je prends la seule voie qui me semble possible pour continuer l'œuvre qui est toute ma vie, et nous pensons bien montrer, par la réalité de notre action, que nous restons en plein dans la lutte pédagogique prolétarienne, au service de notre idéal d'éducation nouvelle. Ouvrir, dans la période actuelle de crise et de misère ouvrière, une école nouvelle que nous voudrions prolétarienne, est un problème bien difficile à résoudre. »

L'article en entier : <http://www.icem-pedagogie-freinet.org/node/44956>